



Comité Technique Local Mardi 17 Janvier

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

L'agence de notation Standard & Poor's a baissé le triple A de la France. Comme par magie, cela n'est pas si dramatique (confère les propos de François BAROIN ou de François FILLON). Pour autant, le gouvernement a justifié deux plans de rigueur au nom de la crise et de la sauvegarde de cette fameuse note. De nouveaux arguments sont maintenant avancés pour s'attaquer au coût du travail.

Nous sommes réunis aujourd'hui à la veille du sommet social sur l'emploi convoqué par Nicolas SARKOZY, Président « soucieux » de l'emploi à quelques jours d'une échéance électorale. Revenons quelque peu sur la politique en matière d'emploi menée par ce dernier : un chômage à 9,7%, au plus haut depuis les douze dernières années, une politique fiscale très défavorable à l'emploi au travers de la loi TEPA (défiscalisation des heures supplémentaires,... ; un manque à gagner estimé à 4,5 milliards d'euros), une casse continue de l'emploi public.

La nouvelle réponse gouvernementale, la TVA sociale, n'est plus ni moins qu'une arnaque. Encore une fois, elle sert une certaine classe : même si l'augmentation concerne l'ensemble de la population, l'impact sera beaucoup moins fort pour les hauts revenus. De plus, elle est purement idéologique en s'attaquant au financement de la sécurité sociale. N'oublions pas qu'au lendemain de l'élection de Nicolas SARKOZY, Denis KESSLER avait déclaré qu'il fallait veiller maintenant à détricoter tous les fondements issus du Conseil National de la Résistance.

Ce mercredi 18 janvier, la section CGT Finances Publiques appelle les personnels à se rassembler à midi devant la Préfecture contre les politiques d'austérité menées en France et en Europe, plans supportés à 80 % par les salariés. A l'occasion du sommet social, la CGT réaffirme que la relance économique ne sera possible que par l'augmentation des salaires et des emplois stables dans le privé et dans le public.

Toujours sur les revendications interprofessionnelles, la question des Retraites n'est toujours pas close pour la CGT. C'est pourquoi, elle organise un grand meeting national le 31 janvier. Ce sera l'occasion de réaffirmer que d'autres solutions sont possibles pour pérenniser et renforcer le système par répartition, la retraite à 60 ans ; en un mot, une autre répartition des richesses.

Les fonctionnaires ne sont oubliés dans cette affaire, bien au contraire. En ce début d'année, nous devons souhaiter plus que jamais une bonne santé aux fonctionnaires avec l'instauration d'un jour de carence en cas de maladie. Le fonctionnaire continue d'être brocardé. Au nom de la crise, le point d'indice est gelé, les attaques contre le statut s'accumulent, les emplois et missions sont liquidés,... En un mot, on a trouvé là le parfait bouc-émissaire à tous les mots.

Attention aux dommages de cette politique nauséabonde et ultra-libérale. Les derniers sondages montrent une opinion très favorable aux idées du Front National. Au printemps dernier, la CGT avait mis au grand jour les idées anti-salariales prônées par le Front National. Face à ce risque majeur pour la démocratie et le progrès social, pour le monde du travail et les peuples, il est de la responsabilité de la CGT, de l'ensemble du syndicalisme d'éclairer les salariés par l'information et le débat, sur la réalité des thèses et des positions du FN, sur le plan économique et social comme en matière de libertés publiques.

Venons-en maintenant au sujet principal de ce CTL. Si aujourd'hui la section CGT Finances Publiques 31 a fait le choix de siéger, c'est non seulement pour faire la lumière sur de nouveaux tours de passe-passe sur l'emploi fin 2011 et début 2012, mais particulièrement pour que la Direction entende à nouveau la réalité des services par l'intermédiaire des collègues ici présents. Il n'est pas question de participer à la liquidation des emplois ou bien de déshabiller Paul par rapport à Pierre ou Jacques.

De grâce, épargnez nous d'un nouveau cours d'économie que vous-même ou autres directeurs se délectent à asséner lors des dernières rencontres sur les sites. Ce ne sont pas là les réponses attendues de la part des collègues, mais plutôt que la Direction Locale entende et fasse remonter les difficultés croissantes et la mise en danger de la santé des collègues.

Aujourd'hui ce sont bien l'ensemble des missions qui sont remises en cause : cadastre, conservations des hypothèques, Domaines, missions de la filière fiscale ou de la gestion publique. Nous ne développerons pas plus ici et laisserons le soin aux collègues de vous l'exposer.

Une nouvelle fois, c'est la catégorie C qui trinque avec 53 emplois supprimés, catégorie déjà fortement touchée par une smicardisation du salaire, par une évolution de carrière parasitée (accès discrétionnaire au 8ème échelon d'AAP1). A croire que cette catégorie n'a plus d'avenir aux yeux de notre Direction.

Contribution proportionnelle, gains de productivité (fléchés et diffus), correctifs (métiers, environnementaux), ajustement de soutenabilité, tels sont les éléments du nouveau jargon accompagnant la mise en place du nouvel outil de calcul des emplois MAGERFIP (substitut de l'outil d'efficience et de l'Outil Répartition Emplois).

Qui plus est, de nouvelles zones d'ombre apparaissent sur l'exercice des suppressions d'emplois en Haute-Garonne. De nouvelles évaporations d'emplois en perspective ?

Du chronométrage à la sauce « fast-food » des prétendues économies de travail réalisées grâce à Télé IR (évaluée à 6 minutes) en passant par les réformes législatives (relèvement du seuil d'imposition pour l'ISF), par l'accentuation de la dématérialisation comme solution à tout, ou encore la capacité d'absorption des suppressions par les directions, tout est passé en revue pour établir les arbitrages dans l'attribution des emplois.

Pour conclure, la CGT Finances Publiques 31 appelle, dans l'unité syndicale la plus large, les collègues à débattre de la plateforme intersyndicale nationale DGFIP et à participer massivement à la grève du 2 février pour :

- **l'arrêt des suppressions d'emplois,**
- **un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;**
- **la détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;**
- **la réouverture du dossier des doctrines d'emplois ;**
- **le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis dix ans.**